

Demande d'Accompagnement - « Boostez vos Publications »

CONTEXTE

Le Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur agit au cœur d'un écosystème d'excellence, pour concrétiser la politique nationale de lutte contre le cancer dans une stratégie régionale au bénéfice des patients.

Les orientations de cette offre d'accompagnement ont été définies dans le cadre des missions 3 et 4 du Contrat d'Objectifs et de Performance signé entre l'Institut National du Cancer et le Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui visent à propulser les recherches et innovations anticancers en augmentant la qualité et la compétitivité des projets, ainsi qu'en accompagnant les chercheurs dans les étapes clés de valorisations scientifiques des résultats.

OBJECTIFS

Cette offre d'accompagnement vise à augmenter les chances de publier dans un journal de qualité. Il s'agit de soutenir la phase de révision d'une publication scientifique ou médicale.

CRITERES

Le porteur de projet doit avoir soumis son **premier article signé en dernier ou co-dernier auteur** dans un journal scientifique ou médical international de **rang A (ou Q1 selon le web of science)**. Il doit avoir reçu les demandes de modification pour re-soumission de l'article dans le même journal.

L'article doit avoir un impact majeur dans le domaine de la cancérologie.

CALENDRIER, MODALITES DE SOUMISSION, EVALUATIONS ET CONTREPARTIES

Les demandes peuvent être déposées tout au long de l'année. Elles seront étudiées par le Comité scientifique du Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur qui donnera une réponse favorable ou défavorable dans les 15 jours à compter de l'accusé de réception de la demande.

Le formulaire de demande doit être complété sur la plateforme de dépôt du Canceropôle ([cliquez ici](#) pour y accéder directement).

Le budget demandé ne peut pas dépasser 10 000€ et doit permettre de répondre aux points soulevés dans la demande de révision de l'article .

Le budget peut concerner du matériel (équipement, kit, consommables), du salaire (étudiants / post-docs parmi les auteurs et/ou techniciens sur une plateforme), de la prestation de service (analyse externe). Le salaire des doctorants ou personnels permanents n'est pas éligible.

Les montants demandés au Canceropôle doivent être utilisés uniquement à des fins de re-soumission de la publication pour répondre aux questions et remarques soulevées par le board éditorial et devront être dépensés pendant la période de révision uniquement.

Si la publication est acceptée dans le journal mentionné dans la demande ou tout autre journal, le Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur devra être remercié selon la formule suivante :

Acknowledgments: this study was partly supported by research funding from the Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le logo du Canceropôle sera également affiché sur tout poster, affiche ou support de communication orale. Les auteurs pourront être sollicités pour présenter leurs travaux à l'occasion d'événements scientifiques organisés par le Canceropôle (par exemple lors du séminaire annuel).

Le Canceropôle rappelle que la mise à disposition de la publication en libre accès par ses auteurs est fortement recommandée, notamment via un dépôt dans une archive ouverte.



DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature (cf formulaire) doit contenir le titre de l'article, la liste des auteurs et affiliations, un résumé du projet (abstract), le nom du journal dans lequel l'article a été soumis et son rang, une copie du mail de demande de révision envoyé par le board éditorial, la justification de la demande en précisant l'impact des résultats dans le domaine de la cancérologie, le planning de réalisation et le tableau détaillé du budget demandé.